



CONSEIL D'ETABLISSEMENT

28 novembre 2024

Philippe Bidet (Provisur)	Benoit Ghewy (Provisur adj.)	Rana Salam (DAF)
Sabine Claudepierre (Directrice V2-V3)	Carole Lteif (Directrice adjointe libanaise)	Chahed Fawaz CPE
Mustapha Houari (Directeur régional MLF)	Ghassan Ayoub CFE	
Aurore Samaha Ghattas (Représentante personnel TOS)	Rima El Hussein Représentante personnel ens.	Jérémy Decot Représentant personnel ens
Wafa Hamami Représentant personnel ens	Jean-Michel Barroche Représentant personnel ens	Jocelyne Najjar Représentante personnel ens
Rabih Hassan Représentant personnel TOS		
Ghinwa Salloum Présidente comité des parents	Moustapha Dia Membre du comité des parents	Zeinab Khalil Membre du comité des parents
		Rima Sabra Membre du comité des parents
<i>Chloé Ghattas</i> vice-présidente CVL		

Compte rendu du conseil d'établissement du 28 novembre 2024

La séance en distanciel est ouverte à 18h15. Il y a 20 membres présents à l'ouverture du conseil d'établissement dont 18 avec voix délibérative.

Le quorum est atteint.

Mme Aurore GHATTAS est désignée comme secrétaire de séance.

1-Approbation des comptes rendus des conseils d'établissements des 21 juin 2024 et 10 octobre 2024

Les membres du conseil d'établissement ont été destinataires du compte-rendu de la réunion du 21 juin 2024 ainsi que du CE extraordinaire le 10 octobre 2024.

Adoptés à l'unanimité.

Pas de questions concernant l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité

2-Installation des instances :

- Conseil d'établissement (CE) : **instance consultative** qui régit l'établissement. Elle est représentée par l'**équipe de direction**, des représentants des personnels enseignants et non enseignants, parents, élèves, représentants Mlf, consulat et conseillers consulaires ainsi que la **COCAC adjointe**. Son rôle est de **permettre un échange pédagogique, éducatif** entre les membres de la communauté scolaire. Le CE ne traite pas des affaires financières. Le CE valide le projet d'établissement qui est valable pour 4 ans. En revanche, il y aura des éléments qui peuvent être révisés tels que le règlement intérieur, les horaires, etc. La **modification des horaires** a été mise en œuvre dans le cadre du contexte de guerre. La nouvelle grille est maintenue jusqu'aux vacances de Noël. Elle sera rétablie pour une reprise normale à la rentrée des vacances. Il est décidé d'une durée maximale du CE de 2h.
- Conseil d'école : le premier a été réuni le jeudi 28-11-2024 à 15h. Ce conseil traite les aspects **éducatifs** et pédagogiques pour l'école primaire selon le code de l'**éducation** français.
- Conseil de discipline : il ne peut pas avoir à siéger. Il est réuni, à la suite d'une saisine du chef d'établissement, en cas de faute grave commise par un élève.
- CESCE : comité d'**éducation** à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement. C'est une commission qui gère les grands projets santé-citoyenneté et développement durable dans le cadre du projet d'établissement.
- CHSCT : instance mise en place l'année dernière liée à l'hygiène, les **conditions de travail** ainsi que la sécurité des élèves et du personnel en lien notamment avec le PPMS.
- CVL/CVCO : instances des élèves. Instance **démocratique** où les élèves du collège et du lycée échangent sur leurs demandes et l'**amélioration** de leur vécu à l'intérieur de l'établissement. M. Bidet a senti que les élèves de Verdun sont très impliqués et **actifs** au sein de l'établissement.
- Conseil pédagogique /conseil des maîtres : définissent les grands axes de la pédagogie pour le 2nd degré et 1^{er} degré.
- Commissions : Plusieurs commissions se réunissent pour répondre à **un besoin ou un objectif particulier**. Les commissions présentes sont la commission EDD, commission numérique, commission pour l'école inclusive, **commission pour la formation des personnels**, commission ou équipes **éducatives pour la prise en charge d'un EBEP**.

Une fois définitivement complété, le fichier concernant ces instances sera envoyé par M. Bidet.

3-Compte-rendu du conseil d'école du 28 novembre 2024 :

M. Bidet a relevé les points ci-dessous évoqués dans ce conseil :

- **Stabilisation de la structure du primaire** malgré le contexte difficile actuel.
- Réussites et limites du distanciel
- **Formations des personnels** notamment dans le cadre du numérique éducatif
- Travail d'inclusion et d'accompagnement pour les élèves en difficulté
- **Parcours maintenus et projets multiples** pour le développement des élèves
- Importance du plurilinguisme dès la maternelle
- Lien privilégié professeurs et élèves favorable à l'épanouissement de ceux-ci.

Mme Sabine CILAUDEPIERRE a noté que ce bilan du conseil d'école était complet en ajoutant un point sur l'accueil et la **bonne collaboration** entre le lycée Verdun et celui du LAK ainsi que le lycée HABBOUCHE - NABATIEH accueillis dans les locaux de V2 V3.

4-Bilan de rentrée :

La rentrée a été qualifiée par le proviseur comme étant « Une rentrée sous pression » du fait du contexte de guerre.

43 classes-1055 élèves-104 personnels enseignants et non enseignants.

Une structure conforme mais basculée par les événements du pays. Nous avons été confrontés à un départ de quelques élèves **qui a été compensé par certaines inscriptions.**

Objectifs affichés dès le début de la crise :

1. **Maintenir un travail en présentiel** dès que possible
2. Assurer les **conditions de sécurité**
3. Respect des consignes libanaises et françaises

Adaptations :

1. Travailler et améliorer l'EAD
2. **Investissements techniques (caméras, augmentation de la bande passante)**
3. Aménagement de l'horaire (passage de 55' à 50' de chaque séance de cours) pour limiter les **problèmes de circulation** à Beyrouth

Freins et leviers :

Principal levier c'est l'engagement de tout le monde (parents, profs, élèves...)

Freins :

1. Plusieurs familles proches de l'établissement **soutiennent** l'absence de leurs enfants
2. L'EAD n'est pas toujours bien suivi par certains élèves
3. Difficulté de trouver un compromis entre **les demandes légitimes des personnels /parents** et la **nécessité de fonctionnement** de l'établissement
4. Défense du modèle économique : si nous devons maintenir un service qualité, les frais de scolarité doivent être payés à l'intégralité
5. Beaucoup de familles ne reviendront pas tout de suite malgré le cessez du feu
6. L'EAD est possible jusqu'aux vacances de Noël. **Notre objectif** est la reprise de tous les élèves le plus vite possible. Actuellement 2/3 des élèves sont présents -1/3 sont absents (20% à l'étranger et 10-12% au Liban). **Il faut atteindre 100%** de présence pour 100% d'efficacité.
7. **Freins concernant les évaluations** en ligne mais évidemment la priorité est pour les élèves de 1ère et terminale.

M. Bidet a accentué sur le travail de suivi des élèves et a remercié toute l'équipe pour le travail fourni durant cette période difficile.

La direction du LFLV en accord avec la DRAFIN, la Direction générale de la Mlf, le poste diplomatique et le ministère libanais a accueilli 7 classes du LAK et 6 classes de Nabatieh- 13 classes qui **fonctionnent** à l'intérieur de l'établissement et qui est une preuve de solidarité durant les moments difficiles

Point sécurité – **Actualisation du PPMS** : en temps normal, il existe un plan qui assure la sécurité des élèves et de l'ensemble des personnels du lycée **par anticipation et préparation**.

Des exercices vont avoir lieu les 11 et 12 décembre afin d'avoir de bons réflexes face à telle ou telle situation (incendie, confinement).

Le PPMS a été renforcé dans sa dimension « confinement ».

Intervention de Mme Rana Salam, Directrice administrative et financière, sur les travaux effectués à V1-V2 et V3

- Panneaux solaires pour les 3 sites
- Cafeteria a V1
- Nouvelle infirmerie V1
- Réaménagement du sous-sol de V1 en salle de théâtre (1ère phase)
- **Sécurisation** de toutes les façades de V1 + escalier de secours V1
- Aménagement de la salle de danse à V3
- **Climatisation dans toutes les salles V1-V2-V3**

Intervention de M. Dia (parent d'élève) sur le manque d'équipe **éducative** pour les élèves à besoin éducatif particulier et sur la **nécessité de mieux suivre les élèves en difficulté**.

M. Bidet répond que certaines équipes **éducatives ne sont pas** déployées à **cause de la situation** et que les difficultés d'un élève EBEP en distanciel sont accentuées et renforcées. Cependant toutes les équipes étaient mobilisées afin d'aider au mieux tous les élèves et spécialement ceux en difficulté mais un élève EBEP doit être présent en classe pour mieux réussir. De plus, il est impossible de réunir une **équipe éducative pour un élève à distance**.

5-Projet d'établissement -boussole du lycée : 3 grands axes (2024-2028) :

- Grandir et s'engager dans un monde en mouvement
- Une communauté apprenante au service de la réussite
- Renforcer le rayonnement et l'**attractivité** de l'établissement

Ces axes sont mis en œuvre à travers des projets et actions dans le cadre de différents parcours :

- **Parcours orientation** et surtout pour les 2des, 1ères et terminales
- Parcours citoyen : **éducation** au développement durable, **démocratie**, actions de solidarité
- Parcours santé : bien être des élèves
- **Education artistique et culturelle**
- **Education aux médias et à l'information (web radio)**
- Projet de la journée de l'indépendance mené par Mme Lteif : » Des mots pour des maux »
- **Projet sportif**
- Formations comme politique d'accompagnement des enseignants pour optimiser leur pratique.
- Activités périscolaires et voyages seront relancés dès que la situation le permet.

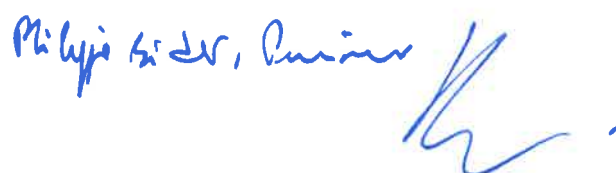
Mme Carole Lteif (DAL) a conclu en notant que tous les projets et les **actions de cette année seront articulés autour du projet principal** « Mon Liban polyphonique ».

Monsieur Dia délivre un message d'espoir sur l'**installation durable de la paix**.

Monsieur le proviseur remercie tout le monde et conclue la séance en l'**absence de questions**.

La séance est levée à 19h55.

Le président de séance, Philippe Bidet Proviseur



Philippe Bidet, Proviseur

La secrétaire de séance, Aurore GHATTAS, représentante du personnel non-enseignant



Aurore Ghattas